



PREFET DU VAL-D'OISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

Service de l'agriculture, de la forêt
et de l'environnement

Pôle de l'économie agricole

Secrétariat de la CDPENAF

Commission Départementale de
Préservation des Espaces Naturels
Agricoles et Forestiers

Séance du 14 décembre 2018

Affaire suivie par Evelyne ROGER
Tél. : 01.34.25.24.26.
evelyne.roger@val-doise.gouv.fr

Avis sur le PLU arrêté de la commune de L'ISLE-ADAM

La commune de L'Isle-Adam a arrêté son PLU par délibération du conseil municipal le 19 octobre 2018. Ce projet de PLU a été présenté pour avis à la CDPENAF le 14 décembre 2018.

La commission s'est prononcée sur :

- Le règlement des zones A et N.
- Les STECAL N1, N2, et N3.
- Les emplacements réservés situés en zone A et N.
- L'évolution des zones AUM.
- L'évolution des zones AU.
- La réduction des EBC.

La CDPENAF a émis **un avis favorable** à ce projet.

La Directrice Départementale
des Territoires adjointe

Sylvie PIERRARD